

l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives
www.mairie-ecuelles.fr

Le mot du Maire :

Si l'automne pare les feuilles d'arbres de merveilleuses couleurs, d'autres feuilles arrivées dans nos boîtes aux lettres ne nous incitent pas à l'émerveillement.

Si la décentralisation amène une certaine autonomie souhaitable aux communes, les moyens mis à notre disposition pour y répondre ne sont pas à la hauteur de la volonté affichée.

A nous d'assurer le niveau des prestations servies à l'ensemble des administrés envers et contre tous, ce que nous essayons de faire de notre mieux chaque jour

Bonne lecture à Tous !



Jacques Maréchal

Edito

L'envol des impôts locaux... (d'après source AFP)

Les impôts locaux, dans deux départements sur trois, sont en forte hausse en 2002 (après avoir eu plusieurs années de relative stabilité), en raison d'une hausse de la fiscalité, justifiée par l'entrée en vigueur de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Dans certains départements, particuliers ou entreprises risquent d'avoir de mauvaises surprises quand ils recevront leurs avis d'imposition concernant la taxe d'habitation, la taxe professionnelle, les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Après une politique volontariste de limitation de la pression fiscale depuis 1996, 68 des 100 départements français (y compris l'Outre-mer) ont augmenté cette année leur taux d'imposition, ce qui donne une progression moyenne de 3,5%, selon la Direction générale des collectivités locales (DGCL) du Ministère de l'intérieur.

Entre 1998 et 2002, les taux d'imposition votés n'avaient augmenté que de 0,3% en moyenne, après avoir progressé de 2,2% en moyenne entre 1994 et 1997.

Ce tournant fiscal est surtout le fait d'une trentaine de départements où les augmentations sont supérieures à 5%, la palme revenant au Lot-et-Garonne et à la Haute-Savoie, qui dépassent les 20% !

En Haute-Savoie, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est même passé de 4,56% à 7,34% soit une hausse de 62,94.

L'entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier de l'APA, nouvelle compétence des départements qui se substitue à la Prestation spécifique dépendance (PSD), explique en grande partie ce phénomène.

Cette mesure d'aide sociale, destinée à financer la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans, représente un engagement financier de l'ordre de 1,9 milliard d'euros, selon les départements. Ces dépenses liées à l'APA ont été mal appréhendées. Souvent il y a eu beaucoup plus de demandes que prévu.

Exemple : en Savoie, la prestation spécifique dépendance concernait 800 personnes, mais 4 500 dossiers avaient déjà été déposés pour l'APA fin août, et 5 900 demandes sont attendues pour 2002.

Des départements ont eu un peu peur que les dépenses explosent et ont pris leurs précautions.

Outre l'APA, les autres raisons invoquées pour la hausse des taux sont le recrutement de nouveaux emplois jeunes ou encore, la suppression de la vignette automobile ou encore la réforme des services départementaux d'incendie.



Gilbert Colin
Conseiller municipal

INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE DE RAVANNE

L'extension du groupe scolaire a été inauguré le samedi 5 octobre en présence des instituteurs d'Ecuelles, des représentants des parents d'élèves et de nombreuses personnalités.



Entouré de Patrick Septiers, Conseiller général et d'Yves Jégo, Député, Jacques Maréchal, Maire, coupant le ruban tricolore

Dans son discours inaugural, Jacques Maréchal rappela l'histoire du groupe scolaire dont le premier bâtiment fut inauguré en 1972 en poursuivant sur l'importance que représente une école "... car la commune mise sur l'avenir, sur ces jeunes qui seront les adultes de demain".

Sans oublier, bien sûr, l'effort financier supporté par l'ensemble des habitants d'Ecuelles en précisant que "... si certains pensent que l'on en fait trop, d'autres pensent que l'on n'en fait pas assez et que l'herbe est plus verte dans le pré d'à côté" et de donner l'importance de l'investissement qui représente 332 684,71 euros (2 182 268,64 F).

Le Conseiller général s'est félicité que les subventions accordées profitent aux enfants d'Ecuelles et le Député rappela que les financements obtenus avaient pour origine... nos impôts !

Une belle opération qui profitera aux enfants de la commune.

NOSTALGIE

Le temps de "bâisseurs" et celui des "30 glorieuses" ne sont plus ! Ils ont fait place aux démolisseurs et Ecuelles va être touchée par ces "redoutables nouveaux prédateurs".

En effet, EDF a déposé un permis de démolir pour le grand hall mondialement connu, la

"cathédrale" comme on l'appelle aussi, qui était destiné aux essais de foudre. Comme le montre cette simulation, le paysage s'en trouvera "éclairci"...



La "cathédrale"



Un paysage "éclairci" (simulation)

... tout comme le porte-monnaie de la Commune qui va se retrouver allégé des taxes perçues sur ces équipements.

Cette "dé-construction" comme l'appelle techniquement EDF, ne sera pas la seule : un autre hall (peu visible celui-là) doit être détruit en même temps et d'autres sont en prévision de démolition.

EDF ne nous a pas fait connaître encore les futures orientations prises pour son site de recherche des Renardières qui, rappelons-le, impacte directement sur le devenir financier de la Commune.

La Municipalité va prendre rendez-vous avec le directeur des Renardières pour en savoir un peu plus. Affaire à suivre, donc...

LA "PETITE REINE" EN FÊTE

Après l'arrivée du Tour de Seine et Marne, le 29 septembre dernier, Avenue de Sens, Ecuelles, comme à son habitude, a reçu, le 6 octobre,

112 coureurs pour la traditionnelle course cycliste de la Saint Rémi, le "Prix de la Municipalité" organisée par l'Union Cycliste de Moret-Veneux et pris en charge par le Comité des Fêtes.



Lancé du magasin Champion lors d'un "départ fictif", le peloton s'est "promené" dans le Faubourg, avant de rejoindre le circuit où un "départ lancé" a été donné face à la salle Jean Mermoz.

8 tours d'un circuit de 13,5 km ont été effectués pour se terminer, vers 17h00, rue de la Cateline.

Manifestation très attractive (malgré un grain automnal durant l'après-midi) pour un public averti et passionné.

Cadeau de Noël

Pour les prochaines fêtes de fin d'année, pensez à offrir le livre retraçant la vie de la commune : "Ecuelles au cœur de l'Histoire".

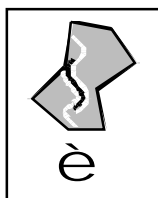
Un cadeau apprécié qui fera toujours plaisir.

En vente à la Mairie au prix de 25 euros

Logo parcours Patrimoine

Le logo de la commune associé à un fléchage spécifique, de couleur verte, a été mis en place par la Municipalité à différents endroits de la Commune pour baliser le circuit Patrimoine.

Pour effectuer ce parcours, un plan est disponible en mairie.



Les Restos du Cœur

Durant l'hiver, pour la 9^{ème} année consécutive, le centre des Restaurants du Cœur de la région

de Moret, sera ouvert mi-décembre 2002 (jusqu'en mars 2003), les mardis et vendredis, de 9h30 à 11h30, afin d'aider les familles les plus démunies.

"Les Restos du Cœur", 31, rue de l'Orvanne, Ecuelles.

SIGNALÉTIQUE RENFORCÉE

Afin d'augmenter la sécurité rue de l'Eglise, une nouvelle signalétique peinte au sol est venue renforcer les panneaux de SENS INTERDIT déjà en place.

Elle devrait inciter les quelques automobilistes et cyclomotoristes "étourdis" à ne plus descendre cette rue.



Cette signalétique ne modifie en rien le principe de PRIORITE A DROITE : les véhicules montant la rue de l'église sont toujours prioritaires par rapport à ceux arrivant par la rue des Châtaigniers ou de la rue de la Cateline.

Le coin des Associations

ADSCE - GYM VOLONTAIRE

La section "Gymnastique Volontaire" souhaite vous proposer des cours de gym d'entretien le jeudi matin de 10h00 à 11h00.

Si vous êtes intéressé(e) par cette proposition veuillez contacter le 01 60 70 38 53 (M. Pouthé) après 19h00.

Bien évidemment, ces cours ne pourront débuter qu'avec un nombre suffisant d'adhérents.

Dates à retenir :

ECOLLES – Samedis libérés : 09 et 30 novembre 2002

Anciens Combattants : Lundi 11 novembre.
Tous les habitants de la commune sont invités à honorer ses soldats tombés pour notre Liberté.
Rendez-vous, à 11h00, devant la Mairie puis dépôt de gerbes au monument aux Morts.

ADSCE – CANOE KAYAK – Dimanche 24 novembre - Critérium du Loing

COMITE DES FETES – samedi 30 novembre – Soirée Bavaroise

Infos pratiques

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

(Rappel)

Jusqu'au 31 décembre 2002 INCLUSIVEMENT, les électeurs et électrices ayant changé de domicile ou de résidence, les personnes qui, remplissant les conditions requises ne sont actuellement inscrites sur aucune liste électorale, les Français et Françaises ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront au plus tard le 28 février 2003, sont invités à déposer leur demande d'inscription. Ils devront justifier soit du domicile, soit des six mois de résidence exigés par la loi, soit de leur qualité de contribuable.

Les électeurs trouveront tous renseignements utiles en mairie.

UNITE D' ACTION SOCIALE"

Service social DASSMA, 1 rue André Thomas, 77875 MONTEREAU CEDEX

Mme TORRES, assistante sociale effectue une permanence le lundi après-midi, tous les 15 jours, à la maison communale, au Rond point de Charmois, à Ecuelles. Les rendez-vous doivent être pris auprès du secrétariat : tél.: 01 60 57 22 33

Permanences en novembre :

- Lundi 4 novembre, de 14h00 à 17 h00
- Lundi 18 novembre , de 14h00 à 17h00

RAMONAGE DES CHEMINÉES

(EXTRAIT DE LA NOTE D'INFORMATION DU SENATEUR FRANÇOIS AUX MUNICIPALITES)

Il est rappelé aux habitants l'obligation de ramoner les cheminées pour raison de sécurité. Cette obligation est couverte par un Arrêté municipal.

SERVICE "EMPLOI"

Les permanences du service "Emploi" se tiennent tous les lundis de 14h00 à 17h00 à la maison communale, rond point de Charmois à Ecuelles.

Personne à contacter : Mme DEJEAN au 01 64 31 18 76

RECENSEMENT "SERVICE NATIONAL" (RAPPEL)

Un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français, hommes et femmes est mis en application depuis la parution de la loi 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service National.

Ainsi, tout citoyen âgé de 16 ans est désormais tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, les jeunes, garçons et filles, nés à partir du 1^{er} janvier 1983 se font recenser à 16 ans dans le mois anniversaire. Une attestation de recensement leur est remise à cette occasion.

ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS" (1m³ par foyer)

Vendredi 22 novembre

Nous vous rappelons que vos "encombrants" doivent être déposés sur le trottoir la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils ont été déposés trop tard.

Prochain enlèvement : vendredi 20 décembre

COLLECTE DES DECHETS TOXIQUES (Kangourou)

Samedi 23 novembre de 16h à 18h30

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz.

Prochaine collecte : samedi 28 décembre

Attention : Il est rappelé que le dépôt sauvage sur l'aire de stationnement du camion Kangourou est strictement interdit.

SERVICES MUNICIPAUX

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

E-mail : mairie.ecuelles@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-ecuelles.fr

Place publique – L'Ecuellois

Conception et réalisation : Commission "Information et communication"

Directeur de publication J. MARECHAL – Impression : Mairie